

**RENTRÉE  
2026**

inscriptions en ligne  
**DU 2 FÉVRIER  
AU 10 MARS**

**ÉCOLE MAÎTRISIENNE**

CLASSES  
À HORAIRES  
AMÉNAGÉS

**ÉCOLE  
MAÎTRISIENNE**

DU CE1 À LA 3<sup>ÈME</sup>

théâtre de Caen



( conservatoire  
& orchestre  
decaen )

# CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS ÉCOLE MAÎTRISIENNE

Du CE1 à la 3<sup>ème</sup>

L'École maîtrisienne de Caen,  
c'est intégrer des classes  
à horaires aménagés  
pour apprendre à chanter.

## ● C'EST QUOI ?

L'École maîtrisienne de Caen permet aux enfants, scolarisés dans des classes à horaires aménagés du CE1 à la 3<sup>ème</sup>, de pratiquer le chant, la musique et le travail scénique sur le temps scolaire. Le cursus s'organise en deux cycles : la pré-maîtrise du CE1 au CM2, les chœurs de concert (Maîtrise/Scuola/Juniors) de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>.

L'École maîtrisienne de Caen est une aventure collective, basée sur des valeurs d'engagement et de partage.

Le répertoire abordé tout au long du cursus est très varié, allant de la musique médiévale à la musique contemporaine, du jazz à la musique sacrée, en passant par l'opéra. Une fois inscrits dans les chœurs de concert au collège, ils auront l'occasion de monter sur une des scènes du théâtre de Caen.

Ce cursus est le fruit d'un partenariat entre l'Éducation Nationale, le Conservatoire & Orchestre de Caen et le théâtre de Caen.

## ● POUR QUI ?

L'École maîtrisienne est ouverte à tous. À l'entrée en CE1, aucun acquis préalable n'est nécessaire. Il suffit d'aimer chanter!

La première année permet de confirmer la motivation et la capacité de l'enfant à s'engager dans ce projet.

L'entrée est possible tout au long du cursus selon les places disponibles et le niveau musical de l'enfant. L'accès à ces classes à horaires aménagés est offert à tous les élèves, indépendamment de leur orientation future.





Sabine DEVIEILHE, Marraine de La Scuola de Caen  
Cyrille DUBOIS, Parrain de la Maîtrise de Caen  
© Philippe Delval - théâtre de Caen

## ● COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

L'emploi du temps s'articule autour de l'apprentissage général, dispensé dans les établissements scolaires, avec un programme identique à celui des autres écoles, et l'apprentissage artistique qui a lieu au Conservatoire & Orchestre de Caen. Quatre matinées par semaine (trois pour les CEI), 2 heures sont ainsi consacrées aux enseignements artistiques.

L'apprentissage est valorisé par des prestations publiques régulières produites par le théâtre de Caen, à l'occasion desquelles les enfants sont accompagnés par des artistes professionnels.

## ● CONTENU DES ÉTUDES

### Du CE1 au CM2

- Chant choral
- Technique vocale
- Formation et culture musicales

### De la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>

- Chant choral
- Technique vocale
- Formation et culture musicales
- Répétitions pour les spectacles

## ● OÙ ?

**École primaire Jean-Guéhenno**  
14 rue du Pont-Créon - Caen

**Collège Pasteur**  
16 rue Pasteur - Caen

## ● INSCRIPTIONS

Pour se présenter aux tests d'entrée en classe à horaires aménagés,  
inscrivez votre enfant

**du 2 février au 10 mars 2026**  
en vous rendant sur le site  
[conservatoire-orchestre.caen.fr](http://conservatoire-orchestre.caen.fr)

**RENTRÉE  
2026**  
inscriptions en ligne  
**DU 2 FÉVRIER  
AU 10 MARS**

**conservatoire-orchestre.caen.fr**

**Réunion d'information au Conservatoire & Orchestre de Caen**  
**MERCREDI 28 JANVIER À 19H30**

**Renseignements :**

**Julia Katz** Pôle scolarité

Administratrice de La Maîtrise de Caen  
et de La Scuola de Caen au théâtre de Caen  
02 31 30 48 09 - [j.katz@caen.fr](mailto:j.katz@caen.fr)

1 rue du Carel - Caen - 02 31 30 46 70  
10h/11h45 - 13h30/17h15  
(Fermé le vendredi après-midi)